

DELIBERATIONS du Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne

Séance du 25 mars 2015

Délibération n° 2015 - 25/03/2015 - 22

*Approbation de conventions et contrats emportant versement de subvention
ou engageant l'Université de Bourgogne*

Le Conseil d'administration

- VU le code de l'Education
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne

Après en avoir délibéré

Approuve, avec 19 voix pour (unanimité) :

les conventions et contrats emportant versement de subvention ou engageant l'Université de Bourgogne suivants :

Pôle ou service instructeur : Culture

N°	Contractant / Composante / Laboratoire / Nom du porteur et équipe de recherche	Date d'arrivée	Partenaires Financeurs	Objet	Montant de la subvention	Informations complémentaires
1	82 ATHENEUM	31/10/2014	Communauté de l'agglomération dijonnaise	Carte culture	15000€	

Pôle ou service instructeur : PAJI

N°	Contractant / Composante / Laboratoire / Nom du porteur et équipe de recherche	Date d'arrivée	Partenaires	Objet	Montant de la subvention	Informations complémentaires
7138	SUAPS	12/02/2015	ASUB Association sportive de l'uB	Versement d'une subvention pour le fonctionnement de l'ASUB – Année 2014-2015	3 700€	

Pôle ou service instructeur : Pôle Recherche

N°	Contractant / Composante / Laboratoire / Nom du porteur et équipe de recherche	Date d'arrivée	Partenaires Financeurs	Objet	Montant de la subvention	Signature du Président	Informations complémentaires
2015-0004	ICB - A. DEREUX / P. SALLAMAND	15/01/2015	SATT GRAND EST	Contrat de prestation de service : "Contribution au développement de technologies innovantes dans le domaine de l'assemblage de matériaux dissemblables par laser"	51 600,00 € TTC	28/01/2015	
2015-0018	IUVV - Michèle GUILLOUX-BENATIER	26/01/2015	BIVB, CRECEP	Reversement : "Remboursement par l'Université au BIVB des loyers et des charges des locaux de la MRI occupé par la CRECEP pour l'année 2014"	5 754,94 €	21/01/2015	
2015-0031	CPTC - S. LAIGNEAU-FONTAINE / B. JONGY	04/02/2015	PIE- Peter Lang	Aide à la publication : Ouvrage : "L'Invention de soi"	1 000,00 € net de taxe	20/02/2015	
2015-0091	IUVV - Pôle Bourgogne Vigne et Vin – F. HUMBERT	12/03/2015		Convention constitutive du groupement d'intérêt public pôle Bourgogne vigne et vin			

Dijon, le 26 mars 2015

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Alain BONNIN

Délibération transmise au Recteur Chancelier de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement